



Corela

Cognition, représentation, langage

HS-5 | 2006

Organisation des textes et cohérence des discours

Connexité(s), Cadres co(n)textuels, Portée(s)

Guy Achard-Bayle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corela/1441>

DOI : 10.4000/corela.1441

ISSN : 1638-573X

Éditeur

Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest - CerLICO

Référence électronique

Guy Achard-Bayle, « Connexité(s), Cadres co(n)textuels, Portée(s) », *Corela* [En ligne], HS-5 | 2006, mis en ligne le 27 octobre 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/1441> ; DOI : 10.4000/corela.1441

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Corela – cognition, représentation, langage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Connexité(s), Cadrages co(n)textuels, Portée(s)

Guy Achard-Bayle

- 1 La question qui se pose aujourd'hui en linguistique textuelle – et à la linguistique textuelle – est celle... de sa pertinence. Autrement dit de sa survie.
- 2 Si l'on suit son évolution, notamment au travers des travaux de J.-M. Adam (jusqu'en 2005) et si l'on considère parallèlement le renouveau de l'analyse de (du ou des) discours (Charaudeau & Maingueneau éd., 2002 ; Mazière, 2005), force est de constater que ces disciplines, ou spécialités, ont quelque difficulté à exister indépendamment l'une de l'autre. Et cet effacement progressif de leurs frontières s'explique, me semble-t-il, par la prise en compte croissante des données contextuelles en sémantique et pragmatique des textes et des discours (cf. Achard-Bayle éd., à par.).
- 3 Il n'empêche, et quel que soit l'attachement qu'on porte au contexte (extralinguistique), c'est bien de linguistique textuelle qu'il s'agira ici, au travers de faits (ou plus dynamiquement de processus) tels que la séquentialité et la connexité (je m'expliquerai plus tard sur les pluriels alternatifs de mon titre).
- 4 Les notions (ou les éléments constitutifs de la cohérence-cohésion textuelle) que je traiterai ici seront exactement celles de *portée* et de *cadre discursif*: « Par portée nous entendons toute portion de texte dont l'interprétation est indexée comme devant s'effectuer dans un certain cadre (ou espace) de véridiction » (Charolles, 1988 : 9 ; ital. de l'auteur¹). Voisines, ou complémentaires, toutes deux sont organisatrices du texte, donc présentes au niveau textuel, mais elles ont aussi à voir avec le niveau idéationnel ou informationnel – elles suivent en cela une certaine tradition logique qui s'attache à la valeur de vérité, même si l'on parle plus aujourd'hui de véridictionnalité (citation supra) que de vériconditionnalité des propositions. Autrement dit, leur pertinence dans le traitement du sens/de l'information tient à la fois au fait (i) qu'elles ouvrent (et ferment) et (ii) qu'elles définissent (par là) des espaces d'interprétation, au niveau macrosyntaxique.
- 5 Ceci dit, la portée des cadres ou bien leur empan² ont généralement été considérés en aval... suivant l'ordre séquentiel (descendant : Legallois, à par.) des unités constitutives du texte – quel que soit d'ailleurs leur niveau plus ou moins macrosyntaxique. Je voudrais,

pour ma part, m'attacher à des marqueurs ou des *introduceurs cadratifs* (Charolles & Woodley éd., 2005) qui sont des outils de liage à double portée ou à double empan : en aval incontestablement, mais aussi, et tout aussi sûrement, en amont³.

- 6 Je prendrai pour exemple (ou plus exactement comme base d'observation dans leur cotexte) des phrases complexes de type Si P, Q. Dans le cas des conditionnelles standard⁴, la corrélation – ou en logique : l'implication – est bel et bien figurée comme *se déroulant* (de la protase à l'apodose), i.e. comme un enchaînement temporellement ordonné (Si P alors Q), et qui s'inscrit ainsi dans séquentialité du texte : [...]_{si}P + _{alors}Q + [...].
- 7 Cependant, des études sur la diversité des Si P, Q ont montré que certaines corrélations ne répondaient pas (seulement) à cet ordre logique-chronologique (corrélatif-descendant), notamment les Si P dites topicales ou échoïques (Haiman, 1978 ; Sweetser, 1990) :

Si j'étais mauvais charpentier, j'étais encore plus mauvais tailleur... (D. Defoe, Robinson Crusoe, trad. Petrus Borel)
- 8 Ici en effet, la corrélation n'est pas conditionnelle au sens, logico-sémantique, où P est la condition de la réalisation ou de la validité de Q (cf. notamment l'absence d'un verbe au conditionnel et la présence d'imparfaits factuels) ; P est avant tout ou d'abord le rappel d'une donnée (effective, attestée) du cotexte amont, que Si (re)topicalise et met en relation (thématique ou informationnelle, mais aussi dans ce cas, chronologique et argumentative, en un mot comparative ou contrastive) avec Q ; ce que l'on peut maintenant représenter par la figure suivante : [...] ← Si P → Q.
- 9 Je viens de consacrer une étude à ces « conditionnelles non conditionnelles »⁵. Je voudrais prolonger ici ce travail, mais en soumettant pour commencer à l'analyse textuelle (et dans les termes retenus : cotexte, connexité, cadre, espace, portée) une corrélation Si P, Q standard. Il s'agit d'un célèbre exemple de La Fontaine – célèbre au sens où il a été considéré par plusieurs auteurs comme un modèle de style (ensuite de discours) indirect libre (désormais DIL) :

Si quelque chat faisait du bruit / Le chat prenait l'argent...
- 10 Comme le montre cet extrait généralement cité de la fable (*Le Savetier et le Financier*), l'attention porte ici sur une seule phrase, sur une corrélation protase-apodose, et donc, du point de vue précisément corrélatif, sur l'enchaînement ou le liage cotextuel aval de Si P à Q. Notre propos, dans une première partie, sera d'une part de resituer cet extrait et son analyse dans un cotexte plus large (élargi en amont), d'autre part, et par conséquent, d'envisager la double portée de l'introduceur Si en emploi hypothétique standard ; autrement dit à combiner une lecture de (i) Si P conditionnelle et non échoïque, et (ii) son ancrage à gauche, soit : (i) [Si P → alors Q] + (ii) [... ← Si P → Q...]. Je serai amené par là à envisager d'autres phénomènes énonciatifs et textuels comme la représentation des paroles et des pensées : en termes d'espaces ou d'univers mentaux et discursifs.
- 11 Après cette première partie, où j'aurai reconsidéré les vers de La Fontaine pour montrer que leur interprétation, précisément, polyphonique et discursive demande un élargissement au cotexte amont (lequel révèle un autre contexte, au sens extralinguistique, encyclopédique et même stéréotypique du terme), je confronterai dans une seconde partie les résultats de cette première analyse et ses hypothèses d'interprétation à celles de Si P, Q « non standards » (autrement dit et sans restriction : « non conditionnelles, échoïques, topicales, illocutoires, explicatives, itératives, bicausales »)⁶.

1. Étude cadrative des vers de La Fontaine

12 La littérature sur ce cas dit exemplaire de DIL est, on y a fait allusion, ancienne et fournie⁷ ; je renverrai pour les textes les plus récents à Moeschler & Reboul (1994), Wilmet (1997), Jaubert (1999 & 2000), Ducrot (2001), Carel (2003). Mais à l'exception de Moeschler & Reboul, ce n'est pas la phrase entière qui a retenu l'attention des littéraires et des linguistes, seulement la seconde proposition, l'apodose (vers 46 : texte complet en *annexe-corpus*).

1.1.

13 Ceci se justifie dans la mesure où l'attention des auteurs était portée sur la *juxtaposition*, ou dans les termes de Bakhtine (1977, et Ducrot, 1984) la *discordance* des voix, qui ne se réalise effectivement ou apparemment que sur cette seconde partie de la phrase. C'est d'ailleurs, sinon en de pareils termes, du moins en des termes proches, que j'ai moi-même (2002) abordé l'exemple à la lumière des opérations cognitives de Fauconnier & Turner (1996, 2001) : projection, intégration, mélange...

14 Rapidement, donc, je rappelle ma démonstration d'alors : cet énoncé *adjoin*t paroles et pensées, celles du personnage (le savetier devenu financier, c'est-à-dire une sorte d'« agent double », cognitivement et énonciativement parlant) et celle du fabuliste-narrateur, qui par définition est omniscient, un *deus ex machina*⁸.

15 Ici, c'est à lui que revient d'imaginer l'événement (l'éventualité Si P) du vers 45. Mais la bizarrerie que présentent ce vers lié au suivant réside ici non pas tant dans les phénomènes (re)présentés (*vs Les Souris...*) que dans la manière d'en rendre compte (de les énoncer). C'est ainsi que j'ai opposé dans mon texte de 2002 deux *mondes* : de *re* et de *dicto*, pour tenir compte du « mixage » des voix dans ce vers. Le monde de *re* est notamment celui de la représentation des pensées du personnage (qui pourraient éventuellement se trouver rapportées, et donc verbalisées telles quelles dans le récit : « Au voleur ! » par exemple) ; le monde de *dicto* est celui du narrateur narrant... Reste donc que ce mixage des voix crée un effet étrange, et par là comique, qui tient à *l'hétérogénéité, l'hybridité* que constitue cette jonction d'un SN sujet animé mais animal à un prédicat qui ne convient, dans notre monde de référence, qu'à un sujet animé humain. Le travail de l'interprète, essentiel dans cette analyse, consiste donc ici à *dé-mêler*, autrement dit à se débrouiller avec ce *mélange*, soit encore à désimbriquer les mondes (histoire / narration, représenté / de représentation). En un mot et pour en finir avec ce rappel : l'étrangeté du vers 46 qui résulte de cet attelage syntactico-sémantique SN + SV, s'explique, énonciativement et polyphoniquement, par la *juxta-position* de deux mondes dont l'un (hiérarchiquement supérieur, celui du fabuliste) *im-pose* à l'autre (celui du personnage) un référent *étranger* et sa désignation (d'où l'étrangeté).

1.2.

16 Ce sur quoi je voudrais m'arrêter maintenant, c'est sur le fait rapidement évoqué, qu'on a assez peu porté d'intérêt à la première partie de la phrase, à la subordonnée hypothétique. À ma connaissance, les premiers à le faire sont Moeschler & Reboul (1994 : 337), bien que leur analyse, commence par le second vers : « Le terme référentiel le chat relève du point de vue du fabuliste qui sait qu'il s'agit d'un chat, alors que le prédicat prenait l'argent exprime le point de vue du savetier qui, entendant le chat, pense qu'il s'agit d'un voleur. » Après quoi, effectivement, ils passent à l'analyse du premier vers :

« Si l'on examine le premier vers et non pas seulement le deuxième, on s'aperçoit qu'il s'agit de l'antécédent d'une conditionnelle (Si quelque chat faisait du bruit) dont le deuxième est le conséquent (Le chat prenait l'argent). Dès lors, il nous semble que les deux vers sont à prendre comme l'expression de la pensée du fabuliste qui conjecture ce que serait la réaction du savetier si..., et non la pensée du savetier. Il s'agit alors d'une simple narration avec pour sujet de conscience le fabuliste, et non d'une phrase au SIL [style indirect libre] avec pour sujets de conscience le savetier et le fabuliste. » (ibid.)

- 17 Je ne vais pas pour ma part renoncer à l'interprétation du vers 46 comme étant du DIL ; je vais néanmoins me repencher sur la question de la *conjecture*, ce qui nous amènera à la question du Si polysémique.

1.3.

- 18 En fait de *conjecture*, il faudrait selon moi commencer par dissocier la *contrefactualité* du vers 46, qui pourrait être liée au genre du texte et au statut du narrateur-fabuliste, de l'éventualité exprimée par la subordonnée dans l'histoire elle-même au vers 45. Et à propos de contrefactualité liée au statut fictionnel de la fable, je suivrai (comme en 2001) Jaubert (1997 : 21- 22), pour qui le vers 46 est « à la fois non sérieux et raisonnable, “non sérieux” car ne prétendant ni décrire ni produire un état de fait, “raisonnable” car portant une instruction pour sa dérivation » ; ce qui veut dire pour cet auteur que la « surimpression de voix » déclenche une interprétation « dédoublée », et une « glose » telle que s'« il croyait qu'un voleur prenait l'argent, moi, conteur, moraliste, je sais que ce n'est qu'un chat [je rajouterai : ou *quelque chose comme cela* (voir ci-dessous §)], et pour montrer l'absurdité de la crainte intempestive, j'abrège, je télescope conventionnellement le réel et l'imaginaire en “le chat prenait l'argent”. »

- 19 Comme Jaubert, j'y ai vu et je continue d'y voir la marque d'une *discordance*, bien que dans des termes un peu différents, je vais y revenir (car Jaubert n'y voit pas de DIL).

1.4.

- 20 Ceci nous amène à revoir la remarque de Bakhtine, pour qui, dans le DIL, « le discours d'autrui est retransmis [...] comme si son contenu était un fait » et non un discours (1977 : 202). En fait, le tour de force de La Fontaine (au demeurant longtemps passé inaperçu, c'est dire le naturel de l'artifice !) est que le fait rapporté au vers 46 (*prendre l'argent*) n'est plus factuel dès lors qu'il est au contact du SN anaphorique *le chat* qui lui sert d'agent et qui est pour moi rétroactivement (c'est-à-dire à partir du moment où le processus d'interprétation du DIL est déclenché, au moment où le SN entre au contact du SV) la description synthétique d'un « référent mixte ou hybride » tel que : *ce qu'il croit être un voleur et qui en fait est un chat...* (Voir en annexes 1-2 les schématisations en *espaces, univers, mondes...*).
- 21 Le tour de force peut être reformulé en termes d'anaphore cognitive et de référence textuelle : si l'anaphore est fidèle, lexicalement (pour le fabuliste, c'est le même *chat* au vers 46 qu'au vers 45), elle est néanmoins infidèle cognitivement : dans l'esprit du savetier, vers 46, il ne peut être question du (de + *le*) *chat* mentionné au vers 45 ; cette discordance joue donc aussi sur les deux fonctions que l'on a pu attribuer au SN référentiel défini : une fonction (textuelle, plutôt anaphorique / cotextuelle) de rappel et donc de continuité-cohésion, et (ou) une fonction (cognitive ou d'accessibilité, plutôt déictique / contextuelle) de réactualisation ou de réinitialisation mentale, c'est-à-dire d'installation au premier plan de la mémoire de travail ; de ce point de vue, le défini vaut pour les deux espaces mentaux.

1.5.

22 À propos de référence discursive, j'en arrive alors à – et je vais revenir plus en détail sur – la question du premier SN (indéfini) que j'avais abordée rapidement en 2001. Suivant Culioli (1983), sous l'influence du déterminant *quelque*, un imparfait peut être :

i. Soit une éventualité (ou une supputation probable, vraisemblable, sur le modèle de : Si quelque aventure devait lui survenir...)⁹

ii. Soit une itération : chaque fois que...

iii. Tandis que (toujours selon Culioli) le déterminant *quelque* marque lui une indéfinition, soit un N glosable en : peu importe lequel...voire même en : un N, ou quelque chose d'approchant...¹⁰

23 Si l'alternative entre (i) et (ii) introduit dans cet exposé la thématique du Si polysémique, en fait on ne peut faire ici un choix très net : celui de la modalité ou de l'aspectualité ? Il y a selon moi, cumul des deux valeurs. D'une part l'indéfinition du déterminant (que je considérerai plus bas comme « virtualisant » le référent) oriente l'interprétation vers un imparfait modal, c'est-à-dire éventuel, autrement dit nous projette dans un mode des possibles, potentiel ou même probable (ce qui fait que l'on préférera parler ici de supputation ou d'éventualité plutôt que d'hypothèse) ; de l'autre, l'itération oriente vers un imparfait aspectuel (j'y reviendrai dans la seconde partie). Toutefois il me semble que, si l'on devait prolonger la glose ci-dessus de l'imparfait d'itération, ce serait plutôt l'indéfini *un* et non *quelque* qu'on emploierait :

Chaque fois qu'un chat faisait du bruit... vs [?]Chaque fois que quelque chat...

1.6.

24 Le choix du déterminant indéfini *quelque* est donc essentiel à l'interprétation modale de l'imparfait et par conséquent de Si P. *Quelque* comme je le disais brièvement ci-dessus permet en effet une saisie virtuelle qui renvoie davantage à une classe de particuliers qu'à un spécimen en particulier¹¹. On a affaire ici à ce que l'on pourrait appeler, après Karttunen et d'autres, un référent discursif ou virtuel, ou encore une description nominale à fonction attributive :

Marie veut épouser un Italien (= quiconque à condition qu'il soit Italien...)

On n'a pas encore retrouvé le meurtrier (= peu importe qui, mais puisqu'il y a eu meurtre, il y a bien meurtrier...)

1.7.

25 La *fonction attributive* a l'avantage de mettre en valeur les aspects descriptifs ou intensionnels du SN (on le voit bien dans la glose précédente), alors que la saisie référentielle, en tant notamment qu'opération de détermination¹² est essentielle à l'interprétation *virtualisante*.

26 Pour terminer la reconsidération de ce cas exemplaire de DIL, je ferai encore deux remarques :

1.8.

27 Il y a au vers 46 une autre anaphore définie que l'on n'a, elle, pas du tout prise en compte dans l'analyse de la polyphonie du vers : *l'argent*. Cet emploi n'a en soi rien d'extraordinaire (sinon qu'il permet le raccourci : *bruit* → *vol* ← *argent*), mais il est peut-être davantage surprenant si l'on considère que ce SN défini est cette fois tout à fait compatible avec l'espace mental du savetier (il est peut-être même de l'ordre de la pensée rapportée, voire du monologue intérieur) comme avec celui du fabuliste et du lecteur, puisque script il y a, c'est-à-dire espace mental commun ou générique (Fauconnier & Turner ; dans les termes de Martin : *croyance partagée*).

28 Par contrecoup, on voit toute la différence avec le SN défini précédent *le chat* qui représente donc bien une opération de « raccourci spectaculaire » (Jaubert 1997 : 22). Je dirais donc encore, mais en des termes que j'emprunterai volontiers ici à la finance, que, loin du narrateur qui, comme on décrit souvent le DIL dans le roman au XIX^e siècle, *emprunte* au personnage ses propos et les fonde ou dissimule dans le tissu de son discours narratif, le fabuliste, lui, avec son SN défini *le chat*, *impose* sa description (au sens logico-référentiel du dernier mot).

1.9.

29 La seconde remarque découle un peu de la précédente (il est toujours question de *frames*). C'est qu'en effet on n'a pas remarqué non plus la présence, mais cette fois en amont, de l'introducteur de cadre discursif : *la nuit*. Suivant les analyses de Charolles, on caractérisera ce circonstanciel comme ayant une *portée* sur les (deux) propositions qui suivent ; celles-ci donc ne valent (i.e. leur vérité ne s'exerce) que dans ce cadre ou cet espace-là. Or la prise en compte de ce cadre est essentielle à l'interprétation associative du SN *l'argent*, car la double implication *si vol* → *argent* et *si argent* → (*risque de*) *vol*, (tout comme la double implication précédente *si vol* → *bruit* et *si bruit* → *vol*), n'est valable ou valide que si l'on considère *la nuit* (cf. schéma en annexe 2), c'est-à-dire le moment où les chats errent à leur aise, comme les voleurs ; et, dans ce dernier cas, c'est le moment où l'angoisse de l'avaricieux ou du thésauriseur ne peut que croître... On voit donc que la « substitution » du *chat* au *voleur* au vers 46 (i.e. dans l'espace mental du savetier) est parfaitement plausible dans l'espace (discursif et stéréotypique) ouvert par le cadratif *la nuit*. Il n'en reste pas moins (i) qu'un autre cadre discursif est aussitôt après introduit par Si, et surtout (ii) que celui-ci ne devrait avoir de portée que pour ou sur l'espace mental de celui (le narrateur en tant que locuteur principal) qui fait la supposition... Mais comme la portée habituelle d'un Si est, généralement, de deux propositions (cf. la formulation traditionnelle : Si P, Q ; ou mieux encore : Si P, alors Q), on comprend l'étrangeté du (de *le*) *chat* en seconde mention, c'est-à-dire d'un SN qui, parce qu'il appartient totalement (à deux reprises) à l'espace du locuteur principal (l'espace propositionnel ouvert par Si couvrant exactement son espace mental), déborde et s'impose au v. 46 sur l'espace mental représenté (le personnage en tant que locuteur secondaire ne peut, lui, faire état du *chat*, puisqu'il n'a pas *de chat* en tête).

1.10.

30 On voit ainsi, pour conclure cette première partie, que l'explication de la *discordance* avancée dans le cadre théorique des espaces mentaux peut être revue mais vérifiée en termes d'introducteur, de portée et d'espace discursifs.

2. Co(n)textes et portée(s) de Si...

31 Dans cette seconde partie, je vais compléter mes analyses (à par. 2006) sur *Si polyphonique et Si polysémique*. À cette occasion, je compléterai également mes analyses précédentes des vers de La Fontaine. Dans les deux cas, je m'attacherai à mettre en valeur les connexités au cœur desquelles l'« introducteur » Si apparaît, ou plutôt qu'il déclenche.

2.1.

32 Suivant une tradition philosophique (variante : logique) que l'on peut faire remonter, sinon à Aristote, du moins à Leibniz ou à Frege, beaucoup d'études récentes sur Si prennent généralement pour repères sémantiques l'hypothèse ou la « conditionnalité »

(P hypothétique, relation $P \rightarrow Q$ conditionnelle), comme par ex. chez Corblin (1999), ou encore chez Moeschler & Reboul (2001)... On trouve également cette tendance dans la littérature anglo-saxonne, par ex. chez Lycan (2001), qui oppose les « real conditionals » et les autres (« non conditionals »), mais encore, et bien avant, chez Auwera (1986) ou Stalnaker (1975).

- 33 La catégorie des Si P « réellement conditionnelles » (variante : « Real World Conditionals » chez Sweetser, 1991) rassemble (je suis ici Corblin, 1999) (i) les factuelles, (ii) les éventuelles et, par opposition, les contrefactuelles, dans les deux sens « imaginaires » du terme : (iii) Si P non actualisées dans le passé, ou (iv) Si P proprement inactualisables, impossibles (je suis ici Goodman, 1984) :

- i. Si l'on porte de l'eau à 100°, elle bout.
- ii. Si tu vas à la plage, je viens avec toi.
- iii. Si ce morceau de beurre avait été chauffé à 60°, il aurait fondu.
- iv. Si j'étais Jules César, je ne vivrais pas au XX^e siècle.

- 34 La catégorie des *real conditionals* sert ainsi souvent d'aune à l'étude des autres (« non ») conditionnels, dont on trouvera une présentation plus détaillée dans les sections suivantes, mais qu'on peut déjà annoncer : il s'agit des Si P épistémiques, énonciatives, illocutoires, argumentatives, métalinguistiques... Les *real conditionals* sont ainsi caractérisés par la relation (plus ou moins attestée) de *vériconditionnalité* qui existe ou doit exister entre les faits corrélés par $P \rightarrow Q$ (Corblin en propose une version « cognitive », en parlant d'une actualisation ou d'une réactualisation de cette relation qui puise à une base de données de faits d'expérience¹³). Cette relation est donc prototypiquement de type causal (d'où les expressions logiques : « condition nécessaire et suffisante »).

2.2.

- 35 C'est alors qu'on peut faire intervenir l'étude de Comrie (1986) sur les « bicausaux ». Je les dirais « vrais-faux conditionnels », vu que des suites qui ont la forme séquentielle Si P, Q sont en fait (sémantiquement) des Si Q, P ; ainsi dans :

Si ça t'amuse, je peux te raconter des histoires.

- 36 Si P, Q est la contrepartie de cette autre relation causale, plus fondamentale (« standard » en termes de base de données d'expérience) :

Si je te raconte des histoires, ça t'amusera.

- 37 Sweetser (1991) a repris Comrie, dont elle donne une lecture un peu différente. Pour la suivre, il faut tout d'abord considérer que son « modèle » ou son repère est le « real world conditional ». À partir duquel elle envisage des cas marginaux, tels que (i) le conditionnel épistémique, (ii) l'illocutoire (« austinien »), (iii) le métalinguistique :

- i. Si on lui laisse un message, il est parti (= cela veut dire Q)
- ii. Si tu veux de la bière, il y en a dans le frigidaire (Si la condition P est remplie, alors Q = alors je t'informe que Q).
- iii. Si j'étais mauvais charpentier, j'étais encore plus mauvais tailleur... = Si « mauvais » est le mot juste pour qualifier ma pratique de menuisier, « pire » convient mieux encore à ma pratique de tailleur...

- 38 Sur ce dernier exemple, un classique des études anglo-saxonnes, les interprétations varient passablement, ce qui renforce l'idée ou la théorie d'un Si polysémique. Ainsi pour Haiman (1978), il ne s'agit pas d'y comprendre *Si P, alors Q*, mais *Étant donné P, Q* ; autrement dit il s'agit d'une Si P faussement conditionnelle, autrement dit encore d'une Si P à fonction thématique (on y reviendra en conclusion).

39 De son côté, Sweetser, qui rappelle cet exemple et cette interprétation (thématisante), préfère, suivant Dancygier (1987), une interprétation soit métalinguistique (glose ci-dessus), soit concessive : « Même si j'admets P, je dois ajouter Q. »

40 Ceci dit, on voit que le conditionnel épistémique de Sweetser est très proche d'un bicausal à la Comrie :

Si P (on lui laisse un message), Q (il est parti) (= cela veut dire Q)

41 Très proche, dans la mesure où le déclenchement de la glose épistémique (*cela veut dire Q*) n'est rendue possible (en termes de *background*, ou de conditions d'inférence, ou de félicité du raisonnement) que si l'on « restaure » à la base (la *base de données d'expérience*) la relation causale, générique et donc particulière :

(Partir → laisser un message) S'il est parti, on lui laisse un message.

2.3.

42 J'apporterai maintenant mes propres analyses, pour dire tout d'abord, qu'une lecture épistémique n'épuise pas la relation bicausale, comme on le voit avec :

Si John est venu à la fête, il a voulu rendre Marie furieuse = (i) Si P, c'est pour rendre Marie furieuse ≠ (ii) Si P, cela veut dire Q.

43 Elle ne l'épuise pas, pour la bonne raison, en l'occurrence, que dans le premier cas (i) la glose se fait sur la base, on le répète, d'un renversement causal attesté ou attestable, tandis que dans l'autre (ii), elle est une pure interprétation, c'est-à-dire une pure supputation du locuteur.

44 Autrement dit, seule la déduction (i) repose sur un « fait », le fait que l'on sait ou qu'il est connu dans le milieu des familiers de John et Marie qu'ils ne s'entendent pas ou plus :

Si John est venu à la fête, c'est je le sais bien (on le sait bien, comme on le sait) pour rendre Marie furieuse.

45 Dans une interprétation légèrement différente, mais complémentaire, Sweetser, qui essaie par ailleurs et dans la mesure du possible de rassembler les lectures polysémiques de Si sous un même chapeau vériconditionnel, avance l'idée que dans cette corrélation la connaissance de la vérité de la protase est une *condition* pour conclure à la vérité de l'apodose (« Quand un Loc. sait que P, alors il conclut que Q »)¹⁴. Ceci dit, ajoute-t-elle, le « lien causal » entre P et Q est moins entre états de choses qu'entre états de connaissance :

Si (Puisque je sais/l'on sait que) John est venu à la fête, (j'en conclus/on en conclut qu') il a voulu rendre Marie furieuse.

46 Je disais pour ma part que ces lectures sont complémentaires : en effet la déduction de Sweetser n'est possible qu'à la condition que l'on sache, « en amont », que John a des raisons de vouloir rendre Marie furieuse...

Venons-en maintenant à la déduction (ii) de :

Si John est venu à la fête, il a voulu rendre Marie furieuse = (i) Si P, c'est pour rendre Marie furieuse ≠ (ii) Si P, cela veut dire Q.

47 Elle n'est plus de l'ordre des faits attestés ou connus (i), mais de l'ordre de la recherche d'une relation ou d'une corrélation possible, voire imaginaire :

Si John est venu à la fête, peut-être a-t-il voulu rendre Marie furieuse = Si John est venu à la fête, c'est j'imagine pour rendre Marie furieuse.

2.4.

48 Je dirai alors que ces lectures polysémiques de Si P ouvrent ou ramènent à la polyphonie. Il est en effet remarquable que dans tous les cas et les interprétations qui précèdent (2.2

et 2.3), les Si P, Q mettent en scène un raisonnement, ou « déroulent » celui-ci – on trouvera en annexe 3 un exemple de mise en scène de Si P épistémique spectaculaire.

2.5.

- 49 On peut maintenant reprendre ces analyses en termes plus dialogiques (véridictionnels et moins vériconditionnels¹⁵). Il y a dans un certain nombre de Q, du moins dans les Q précédents, la présence d'un verbe de parole (fût-il elliptique), qui induit un échange entre deux locuteurs. Par là même, Si P n'est plus vraiment une condition à Q, mais un écho à une proposition antérieure de l'interlocuteur... On pourrait ainsi parler comme Sweetser de Si P « prétendument conditionnelles » ; mais je préférerais « accessoirement conditionnelles », afin qu'on ne dise pas une chose et son contraire¹⁶. Ceci dit, j'irais dans le sens de Sweetser pour souligner que les Si P austiniennes sont plus encore que les épistémiques (et ceci justifierait maintenant la gradation en plus ou moins conditionnel) des mises en scène échoïques ou polyphoniques, dialogales en l'occurrence :

Je n'énonce Q que parce que l'énonciation de Si P te satisfait (je rajoute : ce qui est une autre manière de dire « que parce que tu as dit P »).

2.6.

- 50 Dans tous les cas, et pour rassembler les analyses et commentaires de 2.2 à 2.5, il est important de dire (i) que ce qui ressort de ces formulations Si P, Q, c'est véritablement le travail du locuteur sur la représentation du contenu : re-topicalisation d'une information du contexte antérieur, commentaire sur la pertinence d'une argumentation (pour une Si P, Q épistémique ou austinienne), sur la pertinence d'un choix lexical (pour une Si P, Q métalinguistique) ; et (ii) que ces formulations impliquent effectivement la relation à et donc la collaboration de l'interlocuteur.

2.7.

- 51 Je reviens pour clore cette partie aux vers de La Fontaine. Je rappelle tout d'abord que Si P à l'imparfait + alors Q à l'imparfait (et non au conditionnel) marque (« normalement ») l'itération (*chaque fois que...*) et non l'hypothétique (*si jamais...*) :

Si un chat avait fait du bruit, il l'aurait pris pour un voleur.

- 52 Traitons maintenant ce vers en termes de conditionnel « bicausal ». On pourrait pour commencer revenir à une corrélation plus ordinaire, qui repose sur un schéma causal objectif (« real world »), où le fait qu'un chat fait du bruit la nuit implique, notamment, qu'il chasse les souris. Dès lors, dans la suite :

Si le chat faisait du bruit, il chasserait les souris.

Q signifierait :

Cela voudrait dire qu'il chasse les souris.

- 53 Cette corrélation, qui nous rappelle l'ordre « logique » des vers originaux, est le renversement de la relation causale primitive : si P (chasser) alors Q (faire du bruit), ce qui permet précisément la glose épistémique, argumentative : *Cela veut dire Q, On en conclut Q..*

- 54 On voit maintenant qu'il faut et comment on va réinterpréter les vers de La Fontaine en termes de perception et de raisonnement *représentés* :

Si quelque chat faisait du bruit, (cela signifiait pour le savetier) Q

- 55 Mais il faut faire un pas de plus en termes de représentation cognitive, et aller de l'épistémique attesté (parce qu'il repose sur une base de données validables) :

S'il y avait des nuages, (j'en conclus que) la pluie n'était pas loin.

- 56 à un épistémique de l'imaginaire (ou aux *univers de croyance* de Martin, 1983) :
- Si l'avare entendait du bruit, tout de suite il s'imaginait / il allait penser qu'il y avait un voleur...
- 2.8.**
- 57 Dès lors qu'on est entré dans le monde des représentations (narratives), on revient à la question du DIL ; c'est ainsi qu'on va pouvoir terminer « en bouclant ».
- 58 On a vu que la difficulté d'interpréter les vers de La Fontaine dans le seul sens de l'itération (*chaque fois que...*) vient de la présence du déterminant virtualisant *quelque* (vs *un*), malgré celle des deux imparfaits.
- 59 À l'inverse, la difficulté tient au fait que dans ce contexte de représentation narrative, l'hypothétique (*si jamais...*) ne passerait sans ambiguïté dans ce récit au passé... qu'avec « l'irréel du passé » :
- Si un chat avait fait du bruit, il l'aurait pris pour un voleur.
- 60 Donc l'éventualité (*au cas où...*) dans un tel contexte narratif ne peut être marquée par une suite P à l'imparfait + Q au conditionnel « présent » :
- Si quelque chat faisait du bruit, il y aurait des souris... au sens de : cela voudrait dire Q.
- 61 *Si quelque chat faisait du bruit, le chat prendrait l'argent... au sens de : il penserait que le chat prenait l'argent.
- 62 Il faut donc bien, comme le verbe de représentation cognitive neutralise l'opposition modale indicatif / conditionnel¹⁷, que les deux valeurs (itérative et éventuelle) se confondent (l'irréel étant lui exclu, ce qui donne d'autant plus d'audace et d'humour à la présence « incongrue » du *chat* en Q !)
- 63 De même, comme à l'indicatif, le présent (l'actuel) et le futur (le probable) prennent des désinences d'imparfait dans les contextes de représentation épistémiques ou intentionnels qui réfèrent au passé :
- Je sais qu'il est là... Je savais qu'il était là...
J'espère qu'il sera là... J'espérais qu'il serait là...
- 64 le verbe de Q (*le chat*) *prenait* (*l'argent*) n'est pas véritablement ou proprement caractérisable comme une « marque » du DIL ; il l'est par défaut, et par cumul...
- 65 Il n'en irait pas de même au discours direct :
- Il se mettait à crier « Au voleur ! »
- 66 On voit tout ce qu'on y perdrait, à la lecture... et à l'analyse !

Conclusion : maintenir la portée et la distinction connecteur vs cadratif ?

- 67 En guise de conclusion, je voudrais revenir sur une question laissée en suspens au début (cf. note 3). Sans entrer dans le détail de ce qui caractérise les connecteurs¹⁸, on peut se mettre d'accord (pour ce qui nous concerne ici) sur le fait que ces derniers se définissent par leur portée ou leur direction amont ; c'est en tout cas le trait qui permet à Charolles & Péry-Woodley (2005 : 6) d'introduire, par contraste, les *adverbiaux cadratifs* :
- « Si les relations cadratives sont sensibles aux relations de discours signalées (quand elles le sont) par les connecteurs, les ellipses et les anaphores, elles s'en différencient par de nombreux aspects dont le plus évident est la directionnalité. En

effet, alors que les anaphores, les ellipses et les connecteurs établissent des liens en amont (avec des énoncés, des constituants d'énoncés ou des ensembles plus vastes), les adverbiaux cadratifs, tout en entretenant très souvent des liens avec des segments précédents, sont fondamentalement orientés vers l'aval du discours. »

- 68 Avant de revenir sur ces caractérisations, dont les auteurs cités admettent qu'elles sont relatives, je voudrais d'abord montrer par l'exemple combien elles sont opératoires...

On a tous à l'esprit le célèbre adverbe cadratif qui ouvre la *Recherche du temps perdu* :
Longtemps, je me suis couché de bonne heure...

- 69 Quel qu'en soit l'empan (la proposition citée ; l'ensemble de la *Recherche* ? !), il ne fait aucun doute que l'adverbe de temps « porte » en avant... Si l'on compare, maintenant, cet exemple avec le suivant (je souligne le début du texte que j'ai lu en version papier, mais dont j'ai récupéré un extrait en version électronique, et que je reproduis tel quel ci-dessous) :

Contre « la littérature francophone »

Article publié le 10 Mars 2006 par Amin Maalouf

Source : LE MONDE DES LIVRES

Taille de l'article : 1117 mots

Extrait : Pourtant, à l'origine, tout cela partait d'une excellente idée. Je ne sais plus si c'était Bourguiba ou Senghor qui l'avait formulée en premier. Peu importe, le concept venait à son heure. La France et ses anciennes dépendances avaient hâte de dépasser les traumatismes de l'ère coloniale vers une alliance consentie, bâtie sur le terrain le plus stable et le plus élevé qui soit, celui de la langue commune. Plus de colons, plus d'indigènes, plus de « second collègue » ; les ancêtres gaulois n'étaient plus exigés à l'entrée...

[http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=936962)

[offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=936962](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=936962)

- 70 il ne fait pas plus de doute que le connecteur en position initiale étonne (et invite à la lecture) précisément par sa position... d'« introducteur » ! L'un des enjeux de la lecture (du moins suivant mon expérience) est alors de résoudre, pour commencer, l'énigme qui consiste en l'ellipse de *tout* un cotexte amont, ou un contexte extérieur mais antérieur, auquel le connecteur fait référence, dont *Pourtant* est le « rappel » – ce que confirment d'ailleurs dans ce qui suit : (i) une anaphore (particulièrement) résomptive (*tout cela*), (ii) le sens du N cadratif (*origine*), (iii) celui du verbe (*partir*), et (iv) le temps passé de ce dernier.
- 71 La notion de *portée* est donc utile, opératoire, pour caractériser et distinguer deux types d'adverbiaux... Il n'en reste pas moins que nos Si P, dans leur diversité, bousculent sérieusement ces caractérisations en termes d'ancrages cotextuels, par leur capacité à « porter » à gauche et/ou à droite.
- 72 À ce point (et c'est hélas un peu le même constat qu'à l'issue de mon étude (à par., 2006), il y a deux ou trois perspectives possibles, mais peu compatibles : soit on recourt à la « polysémie » de Si ; soit on poursuit dans la voie d'une uniformisation sémantique (Moignet, 1981) ou d'une uniformisation discursive (Haiman, 1978).
- 73 Dans tous les cas, l'enjeu est de mettre Si à toutes les sauces (contextuelles) – ou de justifier comment il s'y met de lui-même. Cette plasticité est un constat fait par divers auteurs (dernièrement Noailly, 2005), et déjà relevé ici (Vogüé, 2004, cf. note 16). Ceci dit, il faut à mon avis éviter plusieurs écueils :
- Du côté « polysémiste », Si finit par se vider de son sens (on peut aller de vingt à trente valeurs – cf. Banyś, 2001).

- L'unification sémantique de Moignet, qui intègre entre autres le Si adverbial et le Si interrogatif indirect, est très séduisante ; on peut la redéfinir ainsi, à la suite de Martin (1983 : 98-99 et 134) : Si a une « fonction suspensive » de la valeur de vérité des prédications ; il instaure une « mise en débat » (idée présente déjà chez Guillaume). Mais on reste loin des emplois attestés, discursivement ; du coup, on est en droit de trouver cette (pro)position, à un tel niveau d'abstraction, « acrobatique » (Noailly, 2005 : 217)...
- Reste Haiman (1976 : 571), qui pour commencer s'inspire de Jespersen (1940) :
« The most notable feature of Jespersen's analysis, it seems to me, is that he explains a conditional protasis as a mini-conversation with two participants: "A: Is he coming? B: (Yes) A: Well, then I'll stay. »

ce qui, version discursive, n'est pas très éloigné de l'idée de Martin-Guillaume (version plus logico-sémantique)¹⁹. Haiman (art. cité : 583-584) formule ensuite sa propre position :
« A conditional clause is (perhaps only hypothetically) a part of the knowledge shared by the speaker and his listener. As such it constitutes the framework which has been selected for the following discourse. »

- 74 Autrement dit, les hypothétiques sont des « topics »... Encore faut-il s'entendre, avec souplesse, sur le terme. Le topic n'est pas seulement ce dont parle le locuteur ; à côté des topics « résomptifs », déjà installés en discours, existent des topics « contrastifs » qui :
- « are selected by the speaker apropos of thoughts which he has not yet communicated to his listener. They must be established as given by agreement, and the speaker must solicit this agreement from the listener. »
- En somme, il faut avoir du topique une conception large, telle que :
- « The topic sets a spatial, temporal, or individual framework which limits the applicability of the main predication to a certain restricted domain. » (Chafe, 1976 : 50)

- 75 Cette conception du « topic-framework » nous ramène aux adverbiaux cadratifs (elle est d'ailleurs une base de leur établissement, cf. Charolles & Vigier, 2005)²⁰. Elle a en outre un double avantage pour nos Si P à portée diverse :

- Une Si P (franchement) discursive (du type de cette reprise échoïque : [Tu veux de la bière ?] Si tu veux de la bière, Q) sera considérée comme un topique résomptif ; du coup, sa portée est clairement établie en amont (en plus de l'aval).
- Une Si P (franchement) hypothétique (du type de cet exemple repris de Haiman : Si Hitler est un génie militaire, alors je suis l'oncle d'un singe) sera considérée comme un topique-cadre soumis (comme préalable de Q) à l'accord ou à l'examen de l'interlocuteur : Imagine/Suppose P ; Si oui (accord sur P) alors (je pose/propose) Q. Dans ce cas, Si P porte certes à droite, sur Q, mais on peut considérer que cette demande préalable (d'imaginer ou supposer P) est une « sortie » sinon en amont du moins « rétroactive » vers ce que Corblin (dans son approche cognitive des conditionnelles, 1999) a décrit comme une base de données (et des relations qu'il est – plus ou moins – possible d'établir entre elles) ; une « sortie rétroactive » dans la mesure, aussi et peut-être surtout, où pour aller vérifier les données et de telles données dans la base, la mémoire est souvent mobilisée.

- 76 Restent des Si P « moyennes », ni franchement discursives, ni franchement hypothétiques, comme cette Si P, Q itérative et explicative inspirée de notre célèbre exemple de La Fontaine : *S'il entendait du bruit, c'était un voleur*²¹, qui se range difficilement, en termes de corrélation comme de portée, dans l'une des deux catégories précédentes. Le démontage logico-discursif auquel on a pu se livrer avec ce type de Si P, Q (bicausale : Si P, c'est que Q < Si Q, P) permet toutefois, et sans se livrer alors à une invraisemblable « acrobatie », d'avancer une explication du phénomène en termes de relations cotextuelles gauche et droite. Autrement dit, un certain nombre de Si P, Q mettent en

relation des données (factuelles, mentales, discursives) qui peuvent s'organiser différemment... et indifféremment : de gauche à droite, de droite à gauche, dans le texte. Dans cet exemple, la corrélation $P \rightarrow Q$ implique la corrélation « première » ou préalable $Q \rightarrow P$; autrement dit : pour déduire qu'un bruit est le fait d'un voleur, il faut qu'il y ait/ait eu un voleur et que ce voleur fasse/ait fait du bruit²², soit : $[P \rightarrow Q] \leftarrow [Q \rightarrow P]$. De la sorte, si P a une portée sur Q, Q a aussi une portée sur P, soit encore : $P \leftrightarrow Q$...

BIBLIOGRAPHIE

Ce qui est un autre cas de double portée. J'y reviendrai (en prép.).

Achard-Bayle G., 2001, « Entre langue, discours (texte), et narration : sur le choix du déterminant anaphorique dans un exemple de style/discours indirect libre », in *Marges Linguistiques*, 1. En ligne : <http://www.marges-linguistiques.com/> via les « Archives » de la revue, ou directement : http://marg.lng.free.fr/documents/artml0006_achardbayle_g/ml052001_achardbayle_g.pdf

Achard-Bayle G., 2002 (à par.), « La polyphonie au regard des opérations conceptuelles : bornes et portées, mélange et intégration », in Lagorgette D. (éd.), Actes du colloque *Littérature et linguistique : diachronie/synchronie*, 14-16 novembre 2002, CD-Rom, Université de Savoie, Annecy-Chambéry.

Achard-Bayle G., 2006 (à par.), « Si polysémique & si polyphonique » in *Recherches linguistiques*, Université de Metz, CELTED. Présentation : <http://webhost.ua.ac.be/polyphon/annonces/CollectifPerrin.htm>.

Achard-Bayle G., 2006 (en prép.), « Détachement thématique et organisation en écho du texte : le cas des Si P contrastives », communication au colloque de Nancy, Les linguistiques du détachement, juin 2006.

Achard-Bayle G., 2006 (éd.), (à par.), *Pratiques, Textes-Contextes*.

Adam, J.-M., 2005, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin.

Austin J., 1961, « On Ifs and Cans », in *Philosophical Papers*, Oxford University Press.

van der Auwera J., 1986, « Conditional & Speech Acts », in Traugott E. et al. (eds), 1986, 197-214.

Bakhtine, M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Éditions de Minuit, Paris.

Banyś, W., 2001, « Valeurs de vérité, échelle épistémique de fait/non fait et types d'emplois du si propositionnel conditionnel », in *Studia kognitywne*, 4. Version en ligne : http://www.ispan.home.pl/zakjez/semantyka/studiakogn/sk4_banys.pdf

Carel M., 2003, « L'argumentation est-elle polyphonique ? », in *Cahiers de Praxématique*, 41, 191-214.

Chafe W., 1976, « Givenness, contrastiveness, subjects, topics and point of view », in Li Ch. (éd.), 1976, *Subject and topic*, Academic Press, New-York, p. 25-55.

Charaudeau P. & Mingueneau D. (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

- Charolles, M., 1988, Les plans d'organisation textuelle. Périodes, chaînes, portées et séquences, *Pratiques*, 57, 3-13.
- Charolles, M., 1997/2004, « L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces », in *Cahiers de recherche linguistique*, 6, Université Nancy 2. 2004 en ligne : <http://www.lattice.cnrs.fr/IMG/pdf/cadresdisc.pdf>.
- Charolles, M., 2003, « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », in Charolles M. & Prévost S. (éds), 2003, « Adverbiaux et topiques », *Travaux de Linguistique*, 47, 11-51, et version en ligne : www.lattice.cnrs.fr/IMG/pdf/Charolles.pdf.
- Charolles, M., & Pachoud B., 2002, « Les cadres hypothétiques », extrait de : « "Si la Lorpailleuse est folle..." et si le plus fou n'était pas celle que l'on croit », in Roulet E. & Burger M. (éds), 2002, *Les analyses du discours au défi d'un dialogue romanesque : l'incipit du roman de R.Pinget, Le Libera*, Nancy, PU, 307-350. Version en ligne : www.lattice.cnrs.fr/IMG/pdf/CadresHypothetiques.pdf.
- Charolles, M., & Péry-Woodley, M.-P. (éds), 2005, Présentation de « Les adverbiaux cadratifs », *Langue française*, 148, 3-8.
- Charolles, M., & Vigier, D., 2005, « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation de discours », *Langue française*, 148, 9-30.
- Combettes, B., à par., « La grammaticalisation d'un déterminant indéfini : *quelque* en moyen français ».
- Comrie, B., 1986, « Conditionals : A Typology », in Traugott E. et al. (éds), 1986, p. 77-99.
- Corblin F., 1999, « Une approche cognitive des conditionnelles : hypothèse et monotonie », in *LINX*, 41, 21-39.
- Corblin F., 2002, « Les indéfinis entre quantification et référence », in Corblin F. et al. (éds), 2002, Actes du colloque *Indéfinis et prédications*, 3-5 octobre 2002, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne. Version en ligne : <http://www.sens-et-texte.paris4.sorbonne.fr/~corblin/pub.corblin.html>.
- Corblin F., 2004, « Quelque », in Corblin F. & de Swart H. (éds), 2004, *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Stanford, 99-109.
- Culioli A., 1983, « À propos de *quelque* », in Fischer S. & Franckel J.-J. (éds), *Linguistique, énonciation et détermination*, Éditions de l'EHESS, Paris, 21-29.
- Dancygier B., 1987, « Conditionals & Relevance » (cité par E. Sweetser, 1990, non publié ; voir :)
- Dancygier B., 1999, *Conditionals and Prediction: Time, Knowledge and Causation in Conditional Constructions*, Cambridge University Press.
- Ducrot O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris (ch. 6 : « Suppositions et présuppositions »).
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Éditions de Minuit Paris.
- Ducrot O., 2001, *Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et "énonciateurs"*, in *Polyphonie*, 3. Version en ligne : http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm
- Fauconnier G. & Sweetser E. (éds), 1996, *Spaces, Worlds and Grammar*, Chicago, University Press.
- Fauconnier G. & Turner M., 1996, « Blending as a Central Process of Grammar », in Goldberg A. (éd.), *Conceptual Structure, Discourse and Language*, Cambridge University Press, 113-129, en ligne : <http://markturner.org/centralprocess.WWW/centralprocess.html>

- Fauconnier G. & Turner M., 2001, (Expanded version of 1998) « Conceptual Integration Networks », *Cognitive Science*, 22, p. 133-187. Version en ligne : <http://markturner.org/cin.web/cin.html>
- Frege G., 1892, trad. fr. 1971, *Écrits logiques et philosophiques*, rééd. 1994, Édition du Seuil, aris.
- Goodman, N., 1984, *Faits, fictions et prédictions*, Paris, Minuit.
- Haiman J., 1978, « Conditionals are topics », in *Language*, 54, 564-589.
- Huumo, T., 1996, « A scoping hierarchy of locatives », *Cognitive Linguistics*, 7-3, 265-299.
- Jaubert A., 1997, « Labyrinthes énonciatifs », in *Modèles linguistiques*, XVIII, 1, 17-31.
- Jaubert A., 2000_a, « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique », in *Cahiers Chronos*, 5, 49-69.
- Jaubert A., 2000_b, « Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage », in *Scolia*, 13, 83-97.
- Jespersen, O., 1940, *A Modern English Grammar on Historical Principles*, George Allen & Unwin, Londres.
- Karttunen, L., 1969 / 1981, Discourse Referents, Preprint nr. 70 pour la Conférence Internationale de Linguistique Computationnelle, Stockholm, 1969 ; repris « Referenti testuali » in M.-E. Conte (éd.) (1981), *La linguistica testuale*, Milan, Feltrinelli, 121-147.
- Legallois, D., 2006, (à par.), Hypertextualité et virtualité comme modes de la construction des discours et des connaissances, in *Pratiques, textes-Contextes*, G. Achard-Bayle (éd.).
- Lycan W., 2001, *Real Conditionals*, Clarendon Press, Oxford.
- Martin R., 1983, *Pour une logique du sens*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Mazière, F., 2005, *L'Analyse du discours*, Paris, PUF-QSJ ?
- Moeschler J. & Reboul A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Édition du Seuil, Paris.
- Moeschler J. & Reboul A., 2001, « Conditionnel et assertion conditionnelle », in Dendale P. & Tasmowski L. (éds), p. 147-167.
- Moignet G., 1981, *Systématique de la langue française*, Université de Metz, CAS, & Klincksieck, Paris (part. les §§ 320-321 et 423-458).
- Noailly, M., 2005, « Si dans l'exclamation indirecte, ou l'alternative disparue », in Lambert F. & Nølke H., (éds), *La Syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes, PU, 217-224.
- Rossari, C. (éd.), 1999, « Les connecteurs entre langue et discours », *RSP (Revue de Sémantique & Pragmatique)*, 5, juin 1999, Orléans, Presses Universitaires (PUO).
- Searle, J., 1985, *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit.
- Stalnaker R. (1975, « A Theory of Conditionals », in Sousa E. (éd.), 1975, *Causation and conditionals*, Oxford University Press, p. 165-179.
- Sweetser E., 1990, *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge, University Press (ch. 5 Conditionals).
- Sweetser E., 1996, « Mental Spaces and Conditional Constructions », in Fauconnier G. & Sweetser E. (éds), 1996, p. 318-333.
- Sweetser E. & Fauconnier G., 1996, « Cognitive Links and Domains: Basic Aspects of Mental Space Theory », in Fauconnier G. & Sweetser E. (éds), 1996, p. 1-28.
- Traugott E. et al. (éds), 1986, *On Conditionals*, Cambridge University Press.

de Vogüé S., 1992, « Si, la syntaxe et le point de vue des opérations », in Collectif, *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, p. 123-144, Ophrys, Gap-Paris.

de Vogüé S., 1999, « Le champ des subordonnées dites conditionnelles en français », in *LINX*, 41, p. 93-118.

de Vogüé S., 2004, « Si, au centre et aux marges de la condition », in Cécilia Hare (éd.), *L'Hypothèse au miroir des langues*, L'Harmattan, Paris, p. 85-117.

de Vogüé S., à par., « L'article un, la position sujet, et la relation avec le prédicat », Actes du colloque *Indéfinis et prédictions* (2002, Paris-Sorbonne). Version en ligne : www.llf.cnrs.fr/fr/Vogue/.

Wilmet, M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette.

NOTES

1. Voir ensuite Charolles (1997/2004), Charolles & Péry-Woodley (éds, 2005) et Charolles & Vigier (2005).
2. Désormais, même si je continue de parler de portée, de cadre ou d'empan, la question de qui me préoccupe est bien celle de la *direction* du lien et de la connexion : à gauche et/ou à droite...
3. La chose est-elle inédite ? Non, si l'on considère les connecteurs (notamment les connecteurs prototypiques que sont les logico-argumentatifs). Mais dans leur cas, c'est plutôt le rapport inverse qui prédomine : le cotexte gauche ou amont (nous y reviendrons en conclusion).
4. Cf. Corblin (1999), Ducrot (1972)...
5. Ou supposées « non conditionnelles » (Achard-Bayle à par. 2006). On peut ainsi dans l'exemple de Defoe/Borel maintenir une lecture pas seulement factuelle, constative, de la corrélation, qui justifie le choix de l'introducteur Si (prototypiquement hypothétique) et non d'un autre : par ex. *de même que...*
6. Mon étude précédente (à par. 2006) tend à combattre cette inflation des valeurs/fonctions pragmasémantiques de Si.
7. Cf. ma bibliographie de 2001 : http://marg.lng.free.fr/documents/artml0006_achardbayle_g/ml052001_achardbayle_g.pdf.
8. Il le répète à de nombreuses reprises : on sait ainsi qu'il fait surgir dans ses récits, même lorsqu'il traite de sujets « philosophiques » comme l'intelligence des animaux, des étrangetés, des bizarreries qui sont faites autant pour plaire qu'instruire : voir en *annexe-corpus* le prologue et la conclusion de sa fable *Les Souris et le Chat-huant*.
9. De Vogüé (1999 & 2004) distingue une éventualité *S'il entre, tu te tais* d'une supposition *S'il est passé ici hier, il est loin*, par le test suivant : *S'il arrive que* vs *S'il est vrai que...*
10. Voir les traductions « infidèles » en *annexe-corpus* (en portugais le N d'espèce disparaît au profit du pr. indéf. *tudo*).
11. Sur *quelque*, voir Corblin (2002, 2004), et les traductions en anglais (*annexe-corpus*) dont l'une sans déterminant.
12. Voir, chez Combettes (à par.), la différence entre le déterminant *quelque* en français moderne et déjà en moyen français, et le corrélatif *quel... que...* en ancien et moyen français qui est pour lui « non déterminé ».
13. Cf. le *background* chez Searle (1985).
14. Autre exemple de cet effort de rassemblement chez Sweetser : l'austrien *Si tu veux de la bière, il y en a dans le frigidaire* est glosé en « si la condition P est remplie, alors je t'informe que Q. »
15. Voir Charolles (1997 : 5-24).

16. La polysémie de Si est, comme j'ai essayé de le montrer (à par. 2006), suivant d'autres auteurs (Moignet, 1981, Martin, 1983), plutôt l'affaire des contenus propositionnels de P et Q et de la multiplicité des relations logico-sémantiques qu'est capable d'actualiser la corrélation $P \rightarrow Q$. Est-ce pour cela que Vogüé, qui s'est attachée à la polysémie de Si (1992, 1999) parle finalement (conclusion de 2004) de sa plasticité discursive ?

17. Voir mon analyse (à par. 2006) de « Certes, si la piste du terrorisme islamiste se confirme à Madrid, les attentats seraient aussi la preuve d'un échec de la politique de Bush... » (*Libération* 15/03/04).

18. Cf. entre autres le n° 5 de la revue RSP, juin 1999, dirigé par Rossari.

19. Et de l'idée de Moignet (et Noailly) de rapprocher hypothétique et interrogatif indirect : *Je me demande s'il vient. Si oui (= s'il vient), je reste...* (Voir aussi Vogüé, 1992).

20. Charolles & Vigier (2005 : 17) citent également Huumo (1996 : 270) : « A clause-initial adverbial is interpreted as introducing the scene of the whole event », ce qui permet de contraster : *Elmeri a vu Anselme dans le bus* vs *Dans le bus, Elmeri a vu Anselme...*

21. Et de Haiman (suivant Jespersen) : *Entendait-il du bruit dans la cuisine ? C'était un voleur...*

22. Ou qu'en termes (d'espace) générique(s) *les voleurs fassent du bruit...*

RÉSUMÉS

Nous traitons la corrélation Si P, Q d'un point de vue ni proprement syntaxique ni proprement sémantique. Nous parlons ainsi de corrélation et non de subordination hypothético-conditionnelle pour deux raisons. La première est que certaines Si P, concessives, échoïques..., ne véhiculent pas (seulement) ce sens. La seconde, liée à la première, est que ces Si P ont un comportement macrosyntaxique, et donc une fonction textuelle, hors du cadre de la phrase et de la « subordination » de P à Q. C'est donc aux questions de connexité(s) et de portée(s), ou de leur empan, que nous nous consacrons, pour montrer que certaines Si P, outre leur fonction macrosyntaxique, aujourd'hui reconnue, d'ouvrir un cadre discursif en aval, ont aussi par leur fonction de rappel (ou topicale) de porter en amont. La distinction entre connecteurs et cadratifs (compléments de phrase) est effacée par ces phénomènes de double portée...

We deal with the correlation Si P, Q (If P, Q). But we treat it by a way which exactly is neither syntactic nor semantic. Thus we prefer to speak of correlation but not subordination, for both reasons. The first one is that some Si P concessive or echoic do not (only) convey the hypothetic/conditional meaning. The second reason, linked to the previous one, is that these Si, P have a macrosyntactic functioning and thus a textual function which overstep the scope of the sentence and its 'subordination.' We will analyze the questions of connection(s) and range(s), or their span, with the aim of showing that a certain number of Si P not only act at the macrosyntactic level as 'discursive frame openers', but as topics too, that is to say as an echo of the left context. In these cases of 'double range' the distinction between connectors, 'upstream' directed, and adverbial phrases, 'downstream' directed, seems less relevant...

INDEX

Keywords : Discursive frames, double scope, if-clauses, polyphony

Mots-clés : cadres discursifs, introducteurs-connecteurs, double portée, aval, amont, conditionnel, polyphonie

AUTEUR

GUY ACHARD-BAYLE

Université Paul Verlaine Metz, CELTED